

JOURNAL

DE LA VILLE

ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.



Les personnes qui auraient l'intention de renoncer à leur abonnement sont priées de le faire savoir. Celles qui garderont le silence seront présumées vouloir continuer à recevoir le Journal, qui leur sera adressé par la même voie que celle suivie jusqu'à présent.

TURQUIE. — Constantinople, 25 mai.

L'irritation des Anglais résidant en cette ville est au comble, et lord Ponsonby est dans une grande perplexité. Le malheureux Anglais qui a donné lieu à cette lutte est dangereusement malade, par suite des mauvais traitemens qu'il a essayés; s'il meurt, la querelle s'envenimera davantage. La presse anglaise attaque la Porte avec violence, et réclame une satisfaction plus rigoureuse que celle demandée par lord Ponsonby. C'est ce que redoutent les représentans des autres puissances et ce qui les engage à opérer le plus promptement possible un accommodement à l'amiable. Jusqu'ici la Porte s'est constamment refusée à répondre catégoriquement aux représentations qui lui ont été faites; mais on assure qu'elle cherche un faux-fuyant pour se retirer avec honneur de ce mauvais pas. Le reis-effendi paraît du reste ne pas tenir à son portefeuille: il a dernièrement déclaré qu'il était prêt à le rendre, si le sultan y consentait, parce qu'il était fatigué de tout ce bruit pour une affaire qu'il appelle insignifiante. Lord Ponsonby, instruit de cette disposition, a répondu qu'il lui était indifférent que le reis-effendi demeurât en place ou non, pourvu qu'il réparât en demandant pardon, l'injure faite à un Anglais. Hier, lord Ponsonby a refusé de recevoir une communication par écrit du reis-effendi, qui se rattachait à cette déplorable affaire. (G. d'Augsbourg.)

ALLEMAGNE. — Francfort, 15 juin.

On écrit de Vienne, le 10 juin:
« Hier, les princes ont été visiter les établissemens militaires. Il y a quelques jours, ils se sont rendus dans le caveau impérial, où ils ont prié sur le tombeau de leur aïeule, feu la reine des Deux-Siciles, et ont remis une somme considérable pour célébrer une messe pour cette princesse.

« Tous les préparatifs pour le départ des princes français sont faits. On leur avait offert un chambellan pour les accompagner jusqu'à la frontière, mais ils n'ont pas accepté cet honneur. Les princes ont rendu une visite au ci-devant ambassadeur russe à Naples et à Vienne, le prince Rasumovsky, qui avait eu des relations d'amitié avec le roi des Français pendant son séjour à Palerme. » (Gazette d'Augsbourg.)

ANGLETERRE. — Londres, 17 juin.

Le prince d'Orange ayant exprimé le désir de laisser voir à ses fils un combat de boxeurs, avant de repartir pour la Hollande, un combat de ce genre leur avait été préparé hier à l'école d'escrime, Ste-James-Street. Plusieurs boxeurs les plus habiles y ont montré leur adresse. Les princes étaient accompagnés de plusieurs hauts personnages et entre autres du prince G. de Cambridge.

— Le comte de Las Valles a travaillé hier au département des affaires étrangères. On sait que ce comte est l'aide-de-camp et l'agent confidentiel de don Carlos. On ignore le but de sa mission, mais on pense qu'il s'agit d'un arrangement entre don Carlos et la reine, par suite duquel celui-ci se retirerait de l'Espagne et son fils épouserait la jeune reine d'Espagne. On ne croit pas que sa mission obtienne aucun succès auprès de notre cabinet. (M.-Chr.)

FRANCE. — Paris, 16 juin.

Depuis l'assurance formelle donnée par M. Thiers à la tribune, des intentions du gouvernement de conserver Alger, des demandes nombreuses de passeports pour cette colonie ont été faites à la préfecture de police. On remarque surtout parmi les personnes ayant manifesté l'intention de s'y fixer des agriculteurs et des industriels en soie, coton et laine.

— Les cortès portugaises, réunies en session extraordinaire depuis le 29 du mois dernier, ont cessé tout-à-coup leurs opérations cinq jours après, sur un décret de dissolution rendu par la reine.

Il paraît que les embarras financiers du pays sont la cause de cette brusque mesure et de l'opposition violente qui est manifestée dans le sein des cortès contre le nouveau ministère. Après avoir combattu dès le premier jour les plans financiers proposés par le ministre Carvalho, les cortès ont attaqué le décret par lequel la reine avait conféré le commandement général de l'armée portugaise au prince Ferdinand, décret en opposition avec le vœu qu'elles avaient manifesté et que les ministres précédens avaient refusé de signer.

La dissolution des cortès portugaises est généralement jugée avec assez peu de faveur en Angleterre, et on craint que ce ne soit un événement funeste au crédit, déjà fort ébranlé, du gouvernement portugais. (Débats.)

— Le correspondant d'Alger de l'Éclair de Toulon dit que l'arrestation des notables maures a été opérée sur un ordre venu de Paris. Outre Mustapha-pacha, Abouderbah et Hamden fils, on a arrêté Osman-Kodja et Mezzo-Quarto. C'est le 1^{er} juin que les arrestations ont été faites; ces cinq personnages sont conduits à Bone, où ils seront détenus jusqu'à nouvel ordre dans le fort Génois.

Du 17. — La chambre des députés a voté aujourd'hui le budget des recettes. Malgré les efforts de M. le ministre de l'intérieur et de M. le ministre des finances, elle a admis, au sujet de la ferme des jeux, un amendement en vertu duquel les jeux de Paris seront supprimés, à partir du 1^{er} janvier 1838. L'administration et la ville de Paris sont autorisées à renouveler le bail pour 1837 seulement.

Les maisons de jeu sont, comme l'a très-justement dit à la tribune M. de Montalivet, une des plaies morales de notre époque. On a peine à croire qu'après l'abolition de la loterie, l'on ait conservé à Paris une maison de jeu, entre autres où les ouvriers sont admis, et que six ans après que le minimum des mises à la loterie avait été élevé à 2 fr., l'on eût laissé à 1 fr. le minimum des mises au tapis vert de la roulette. (Débats.)

— On écrit de Toulon, le 13 juin:

« Une lettre d'Oran, en date du 8 juin, contient les nouvelles suivantes :

» Pendant plusieurs jours tous les bateaux à vapeur ont été occupés à transporter au camp de la Tafna des vivres et des munitions, ce qui donnait à penser que le gouvernement avait des projets; ces mouvemens d'ailleurs, avaient lieu par suite de l'arrivée du *Syrax*, expédié de Toulon en mission extraordinaire. Enfin, un bateau à vapeur, à bord duquel se trouvait M. le général Bugeaud, qui est venu prendre le commandement de l'armée expéditionnaire, vint dissiper toute incertitude. M. le général d'Arlandes est déjà arrivé dans notre ville, où il séjournera jusqu'à l'arrivée de M. de Létang, destiné, assure-t-on, à le remplacer au commandement de notre division militaire.

» La joie fut grande au camp, lorsqu'on vit au loin les vaisseaux au nombre de quatre, et une frégate, ayant à bord près de 5000 hommes. Tous les paquebots se mirent aussitôt en devoir de remorquer ces bâtimens à proximité du rivage, où s'est effectué le débarquement des troupes. Les ennemis, qui observaient de loin cet appareil, paraissaient frappés de terreur. Cependant l'armée ne s'est pas encore ébranlée, bien que tout soit prêt en quelque sorte pour l'entrée en campagne. M. le général Bugeaud a manifesté l'intention d'agir avec ensemble et d'une manière vigoureuse, et il est arrivé d'Alger une batterie d'artillerie et beaucoup de projectiles; tout se prépare pour prendre sur Abdel-Kader une terrible revanche. Tout le monde est content: armée, colons et Arabes auxiliaires. Ces derniers fournissent les chameaux pour le transport des bagages. La saison est propice; malheureusement les Arabes amis n'ont pu encore faire leurs moissons, qui pressent, et il est à craindre qu'elles ne soient perdues du moins en grande partie. Le 6, le vaisseau *Vena*, portant le pavillon de M. le contre-amiral Hugon, a mouillé sur rade; il vient de Toulon.

» Tandis que notre armée se prépare, Abdel-Kader se donne aussi beaucoup de mouvement, afin d'avoir à nous opposer le plus grand nombre d'hommes possible. Il a ordonné des levées en masse et envoyé de petits corps d'armée pour les opérer. C'est ce qui ex-

plique la diminution que l'on a pu remarquer dans l'armée arabe, qui tenait nos troupes bloquées au camp de la Tafna. Vous savez que les tribus amies qui occupaient Mazagran, sur le bruit répandu que des bandes d'ennemis venaient les attaquer, se sont retirées à Mostaganem. Au dire d'Arabes venus de l'intérieur, il paraîtrait que l'ennemi, en assez grand nombre, a dépassé cette ville et a poussé jusqu'à peu de distance même de Mostaganem, mais cette ville ne court aucun risque. Ses marchés ne sont plus fréquentés.

» Les environs de Mostaganem seront sans doute bientôt débarrassés de la présence des bandes de l'émir qui, en voyant arriver un renfort considérable à l'armée de la Tafna, a dû rappeler de ce côté toutes les forces qu'il peut avoir à sa disposition.

» On est impatient de voir l'armée reprendre l'offensive; il ne faudrait pas donner le tems à Abdel-Kader de recevoir les secours en hommes qu'il a demandés aux tribus de l'est et dans les autres parties de la province. Il est tems d'en finir une bonne fois avec l'émir; mais si on ne veut pas avoir toujours à guerroyer, il faut recevoir amicalement les tribus qui se présenteront pour faire leur soumission, et adopter à leur égard un système invariable. »

— On lit dans l'Armoricain de Brest, du 11 juin : « Un des derniers numéros de l'Armoricain contenait une assertion qui a dû paraître assez étrange à beaucoup de personnes, c'est celle qui mentionnait les fréquentes expéditions de sucre de France pour l'Amérique. Ce fait est cependant très-vrai et en voici l'explication :

» Il existe en France, mais surtout en Angleterre et aux Etats-Unis, de nombreuses sociétés philanthropiques pour l'abolition de l'esclavage. L'enthousiasme chez les Anglais et les Américains s'élève souvent jusqu'au fanatisme. L'exemple que voici en est une preuve :

» Les abolitionnistes se sont imaginé de ne consommer aucune denrée qui eût nécessité pour sa production le travail des esclaves. Partant de là, ils ont fait de grands sacrifices d'argent, pour implanter, dans les pays de production du sucre, des Indiens libres, à l'effet de remplacer les esclaves dans la culture. Mais, comme les négocians trouvaient sans doute encore moyen de les tromper sur la véritable provenance des denrées, ou soit qu'ils le craignissent, ils pensèrent, pour plus de sûreté à se procurer des sucres de betteraves de France, qu'ils pourraient savourer sans aucune crainte qu'ils fussent imprégnés de la sueur des esclaves.

» Il y a quelques années que des propositions furent faites à une personne de cette ville, pour aller créer en Angleterre une vaste fabrique de sucre de betteraves pour le compte de la société d'émancipation.

» Ceci explique pourquoi les Américains, producteurs du sucre, en font venir de France à 15 sous la livre, tandis que chez eux ils ont l'équivalent à 4 ou 5 sous. »

— Le duc d'Orléans n'est pas heureux dans ses entreprises conjugales. La princesse Thérèse, fille de l'archiduc Charles, sur laquelle le prince et le roi des Français avaient jeté leur vue, a refusé d'assister à une fête donnée en l'honneur des princes, et le refus de sa main a été, dit on, connu officiellement hier aux Tuileries.

— L'arrivée de nos vaisseaux a été accueillie par les troupes du camp de la Tafna avec de vives démonstrations de joie. Le bateau à vapeur le *Brasier*, a remorqué jusque près de la côte les trois vaisseaux qui ont successivement débarqué leurs passagers. Le *Scipion* avait à bord 1200 hommes du 24^e de ligne, la *Ville de Marseille* 1200 hommes aussi du 24^e et du 23^e, le *Nestor* 600 hommes du 23^e et quelques compagnies du génie. Le *Santi-Petri* et l'*Hermine* arrivaient au moment où les autres bâtimens partaient pour la France. Ils ont à bord 1500 hommes du 62^e. Ces renforts portent l'armée de la Tafna à un effectif de 8500 hommes.

Au départ des bâtimens, le camp était très bien approvisionné. Il y avait eu quelques malades que l'on a évacués sur Oran par le bateau à vapeur le *Brasier*. On ne saurait trop louer dans cette circonstance l'activité de la marine. Abdel-Kader n'avait pas paru depuis quelques jours. On se disposait à faire une reconnaissance le 6, mais on ne pense pas trouver l'ennemi qui aura levé son camp à la nouvelle du débarquement des troupes. On emploie un assez grand nombre de bâtimens pour établir à Rachgoun un entrepôt de vivres et de munitions, mais les moyens de transport sont encore insuffisants.

Du 18. — On lit dans le Toulonnais :

« Les dernières nouvelles du Levant présentent le nouveau royaume grec comme enveloppé dans un réseau d'insurrections menaçantes. La nation refusait son appui au gouvernement, et les finances étaient dans un état déplorable.

Aujourd'hui, s'il faut en croire un journal ordinairement bien informé, les Grecs, qui n'ont accepté le roi Othon que par reconnaissance pour les trois puissances qui les ont délivrés du joug de la Porte, les Grecs, après le départ du roi, se sont mis en révolte

ouverte contre son gouvernement et contre les Bavares, qui les traitent comme un peuple conquis.

C'est à cette situation nouvelle qu'il faut probablement attribuer le départ du vaisseau le *Montebello* et la corvette la *Diligence*. Ces bâtimens ont appareillé après avoir reçu les instructions du gouvernement; il est assez probable qu'ils ont la mission de soutenir en Grèce la monarchie du roi Othon. Nous avons déjà dans le Levant un vaisseau, une frégate, cinq bricks et deux corvettes; la station aura donc avec ce supplément onze bâtimens, dont un à trois ponts, un vaisseau de 74 et une frégate de 60. Avec ces forces, on peut tenter de combattre une insurrection partielle, mais, pour arrêter une révolution, il faudrait autre chose.

On pouvait depuis long-tems prévoir la crise qui éclate en Grèce. Il ne fallait pas que les puissances phillelènes missent sur le trône un roi entouré d'étrangers, et incapable de travailler au bonheur des Grecs. En ne consultant que la convenance de trois gouvernemens rivaux, on a choqué l'amour-propre et les intérêts de la Grèce, on n'a fait que du provisoire, et ce qui doit le plus étonner, c'est que le roi Othon ait pu se maintenir pendant six ans sur son trône.

Maintenant que fera la France, que feront l'Angleterre et la Russie? C'est ce que le tems nous apprendra. Nous ne pensons pas que le gouvernement français, occupé de la colonie d'Afrique et des affaires d'Espagne, mette ses soldats et sa flotte à la disposition du roi Othon. »

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Les personnes ordinairement bien informées sur les affaires d'Espagne s'entretiennent beaucoup d'un long *memorandum* que le général Cordova aurait présenté à la reine Christine dès son arrivée à Madrid, sur la politique actuelle de l'Espagne et sur le caractère de la guerre civile. Ce *memorandum* finit, dit-on, par conseiller l'intervention, comme le seul moyen de terminer les maux qui désolent la Péninsule. La reine avait remis ce document important au conseil des ministres, qui s'en était occupé le 30, en présence du général en chef. Le résultat de ce conseil a été d'envoyer des dépêches pressantes au général Alava, ambassadeur à Paris.

Conseiller l'intervention est facile, mais autre chose est de l'obtenir, et il faut que le journal que nous venons de citer, n'ait pas grande confiance dans cette ressource, car il remet de nouveau sur le tapis d'anciens projets de transaction avec une variante fort curieuse :

« Le tems d'arrêt que signale, dit-il, l'avènement d'Isturitz au pouvoir, semble devoir être exploité par les hommes qui tiennent aux principes conservateurs. Voici les bases d'arrangement qu'on met en avant dès aujourd'hui : »

« 1^o Mariage du fils aîné de don Carlos avec la jeune reine Isabelle II;

« 2^o En attendant l'âge de majorité de la jeune Isabelle (douze ans), un conseil aulique avec des pouvoirs extraordinaires exercerait une régence. Ce conseil serait composé de cinq personnes; le cardinal Marco el Catalan, le marquis de Las Amarillas, le général Cordova, le conseiller d'état Erro, le comte de Casa-Eguia;

« 3^o L'estatuto réal serait maintenu;

« 4^o Une amnistie générale politique serait immédiatement accordée;

« 5^o On liquiderait et consoliderait, d'après les ressources du pays, les dettes de toutes les époques;

« 6^o Don Carlos et dona Maria-Christina quitteraient l'Espagne, pour jouir à l'étranger d'une pension en rapport avec leur haut rang;

« 7^o Ces conditions, convenues et garanties par l'Europe, seraient exécutées au besoin, et d'un commun accord, par une coopération active de la France. »

L'idée d'arriver par la force à la conclusion d'une transaction qui repose sur le mariage du prince des Asturies avec la fille de Ferdinand VII, est tellement étrange qu'on a peine à y croire, et cependant il n'est pas douteux que ce beau projet n'ait été agité en ce qu'on appelle haut lieu. Ce serait assurément là une conciliation d'un nouveau genre, et si elle n'était pas inexécutable, elle aurait pour effet de mécontenter toutes les parties; mais on peut être certain que jamais le prince des Asturies n'épousera la reine d'Espagne, et toutes les tentatives qu'on fait pour arriver à ce résultat ne font que l'éloigner, en confirmant la confiance des partisans de la légitimité dans les ressources et dans la puissance de leur principe.

PAYS-BAS. — Bruxelles, 19 juin.

On lit dans l'Indépendant du 11 de ce mois :

« Des lettres de Boulogne-sur-Mer marquent que jamais on n'y avait vu une activité aussi grande que cette année dans la construction des bâtimens pour la pêche : vingt-deux bateaux et une galéasse de 100 tonneaux sont en ce moment sur les chantiers, » outre un sloop en refonte. »

Pour dire la vérité toute entière, l'*Indépendant* aurait dû ajouter qu'une activité non moins extraordinaire règne sur les chantiers de Dunkerque et de Dieppe.

Le pays comprendra-t-il maintenant pourquoi nous n'avons cessé d'insister sur l'urgence des mesures à prendre en faveur de notre pêche maritime ? Serait-on assez aveugle pour ne pas s'apercevoir encore que cet énorme accroissement de la pêche française doit être, si l'on ne prend promptement des mesures, le coup de grâce de la nôtre ? Quel sera, en effet, le pêcheur qui voudra rester à bord de nos bâtiments, où il ne peut plus recueillir que la misère, tandis qu'en France, c'est-à-dire à 8 ou 10 lieues d'ici, il peut trouver une existence honnête ?

Et c'est en présence de pareils faits que tous les journaux du pays se taisent, comme si l'industrie de nos côtes ne méritait pas une seule minute leur attention ! L'*Indépendant* lui-même, qui chaque jour parle avec tant de complaisance de nos diverses industries, ne trouve pour nous place dans ses colonnes que pour jeter, froidement et sans le moindre commentaire, une nouvelle qui est pour nous un nouveau présage de ruine. (*Feuille d'Ostende.*)

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 22 juin.

Les bourgmestre et échevins de la ville ont ordonné une collecte pour venir au secours des pauvres familles qui ont souffert des pertes à la suite de l'incendie qui dans la soirée du 15 de ce mois a détruit une maison au Paffenthal et obligé à démolir la toiture de plusieurs bâtiments voisins. Les commissaires de quartier pour la bienfaisance, se sont empressés de remplir leur mission et il est probable qu'en ce moment, les sommes perçues sont versées entre les mains du trésorier du bureau de bienfaisance ; nous en ferons connaître le montant, qui sera dans le cas d'être réparti entre plus de vingt ménages.

Les pompes de la ville et celles de la garnison s'étaient rendues sur le lieu de l'incendie, dès les premiers sons de la caisse d'alarme. Le détachement de pionniers sous les ordres de M. le lieutenant Wachter, a efficacement contribué, au moyen de la sape, à arrêter le progrès des flammes.

Nous désignerons à la reconnaissance publique, comme s'étant distingués particulièrement, MM. Eydt, architecte de la ville ; de Schimmelpfenning et Brée, lieutenants au 3^e régiment ; Meyer, officier de santé ; Welter, sous-officier ; Heufeld, Poland et Bröustropp II, soldats au même régiment ; Kaunans, soldat au même corps, qui s'étant trop exposé, est tombé du haut d'un toit et a été transporté à l'hôpital ; Pierre Kirsch, Nicolas Schreiner, Griselding et Rehlinger, couvreurs en ardoises ; Jean Damé, maçon ; J.-B. Wortminger, menuisier ; Philippe Leconte, journalier ; Jean Combé, maçon ; J.-P. et F. Bessort, tisserands.

Sans la prompte arrivée des secours publics, toute la rue de Vauban eût été réduite en cendres. On attribue cet incendie à une spéculation criminelle sur laquelle la justice fait des informations. Le prévenu est arrêté.

On a vu avec regret qu'une personne du Grund ait refusé ses chevaux, à la suite d'une réquisition de la police, pour être attelés à une pompe. Ce refus de secours légalement requis, est l'objet d'une poursuite d'après le règlement municipal sur les secours, en cas d'incendie.

— Le prince de Rohan, le même qui a figuré comme témoin dans le procès Fieschy, et qui était allé voir Pepin pour lui parler haricots, décortiqués, disait-il, vient d'envoyer à un agronome parisien une pomme de terre monstre qui pourrait à elle seule composer le repas de plus de trente personnes. On sait que le prince a introduit en France la pomme de terre dite *pomme de terre Rohan*, c'est là un des caractères les plus distinctifs de notre époque. Il y a dans cette union de la pomme de terre au grand nom de Rohan, une révolution industrielle tout entière. Quelques personnes de Luxembourg cultivent cette année des boutures de ce précieux légume.

LA REINE CHRISTINE DANS SON INTÉRIEUR.

Lorsque la reine Christine arriva en Espagne, elle trouva la cour assujétie aux anciennes coutumes ; elle avait été élevée à Naples dans des idées et des usages tout à fait différents, et avec un culte religieux pour les modes françaises. Aussi les bons Castillans furent-ils grandement scandalisés quand ils la virent persister à se mettre à la française au lieu d'adopter le costume espagnol, à porter le chapeau et le schal, au lieu du voile et de la mantille.

Le goût de Christine pour la toilette française lui a valu la connaissance d'une demoiselle Lemerrier, qui exploitait un établissement de modes à Madrid, et qu'elle s'est attachée plus tard

en qualité de première camerista. C'est une Française du midi, encore jeune, assez jolie, vive, entreprenante, possédant au suprême degré l'esprit de l'intrigue, et qui a été fort utile à la reine pour tromper la jalousie de Ferdinand et pour se tirer de plus d'un pas difficile. Aussi cette femme possède-t-elle entièrement la confiance de sa maîtresse et même l'amitié du senor Munoz, qui lui eut les plus grandes obligations du tems que Ferdinand VII vivait encore ; car c'est chez elle qu'il eut avec la reine le premier entretien secret qui a décidé de son sort.

Cependant ce favori a encore plus d'obligation à la jalousie de Ferdinand, qu'à M^{lle} Lemerrier, car le roi l'a délivré d'un rival dont la présence aurait été un obstacle certain à son élévation. Ce rival est don Louis d'O... , jeune homme de distinction, de belles manières et fort goûté de la reine. Ferdinand l'ayant vu un jour, de sa fenêtre, offrir dans le jardin d'Aranjuez, avec une galanterie un peu empressée, une rose à la reine, le fit arrêter le soir même et conduire à l'île de Cuba, d'où il ne revint plus tant que vécut Ferdinand.

Le senor de Munoz et la demoiselle Lemerrier sont parfaitement d'accord ; ils se partagent l'influence sur l'esprit de Christine, qui généreuse sans être prodigue, a bien traité sa camerista.

L'intérieur du Pardo et de la Granja n'est pas accessible. A moins d'être ministre ou ambassadeur, on ne peut pénétrer jusqu'à la reine qu'avec difficulté ; cependant en se recommandant à M^{lle} Lemerrier, on peut obtenir une audience de cette princesse.

Quoi qu'il en soit, on assure que dans le sein de la Granja, on dépasse quelquefois les bornes d'une familière liberté ; aussi exclut-on de l'intérieur tous les gens de service, à l'exception de deux ou trois femmes choisies, et qui servent seules les trois ou quatre convives habituels de Christine, qui n'admet que rarement plus de six personnes à sa table. Ce n'est que dans des cas extraordinaires que cette princesse se résout à un dîner d'apparat, lequel ne se compose jamais que de douze ou seize invités au plus.

Cordova, qui est très-lié avec le senor de Munoz, a été ainsi invité ces jours-ci, et la reine lui a fait cadeau le jour même du dîner, d'un magnifique solitaire pour les services qu'il a rendus en coopérant à la chute de M. Mendizabal. C'est la deuxième bague de prix que cet officier tient de sa royale munificence et il les porte toutes deux à ses doigts.

Christine aime la bonne chère et surtout le bon vin : celui de Champagne (parmi les nôtres) et celui de Val de Pèna (parmi les vins d'Espagne) sont ceux qu'elle préfère. On sert trois services sur sa table au dîner qui a lieu à une heure.

Sa cuisine est française, elle n'en aime pas d'autre, et elle a fait venir des cuisiniers de Bordeaux. S. M. prend trois repas par jour, et mange beaucoup à chacun, surtout au souper, qui est servi exactement à dix heures. Aussi cette princesse, qui ne fait pas beaucoup d'exercice et reste long-tems au lit, a-t-elle déjà pris un embonpoint démesuré, bien qu'elle n'ait guère plus de 30 ans. Dans la journée, elle fait la siesta pendant deux heures. A quatre heures elle sort en voiture (presque toujours fermée) et le plus souvent en tête-à-tête avec le senor Munoz.

Elle a fait distribuer d'une manière particulière ses appartemens à la Granja : sa chambre et contiguë de celle d'el senor de Munoz ; mais chacun peut se renfermer dans la sienne quand il le juge à propos, et il y a une double issue à l'une et à l'autre pièce. C'est la reine, à ce qu'on prétend, qui a le plus profité de cette comode distribution. Quant au senor de Munoz, il a compris que pour dominer à tout jamais une femme de la trempe et du caractère de Christine, il fallait se résoudre à adopter le plan suivi par Potemkin à l'égard de Catherine II ; c'est-à-dire permettre ou seconder des caprices passagers et fréquens pour éviter d'avoir à lutter avec des passions durables et des rivalités dangereuses. Jusqu'ici l'époux de la reine n'a qu'à s'applaudir de ce système.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

A VENDRE

LA BELLE FERME

DE

MITENDHAL,

Située en la commune de Mondercange, à deux lieues de Luxembourg, sur la route de cette ville à Esch.

Cette ferme consiste en : MAISON bourgeoise, couverte en ardoises et commodément distribuée, écuries, remises et autres bâtimens d'exploitation nouvellement rebâti à neuf, jardins, vergers, terres, prairies et plusieurs étangs, le tout formant un ban séparé, d'une contenance de 65 bonniers.

Les terres, toutes en grandes parcelles, sont garnies d'arbres fruitiers et

haies vives et de petites parties boisées. Les bâtimens sont entourés d'un large fossé constamment rempli d'eau de source.

S'adresser pour renseignements, à M. de Prémoré, propriétaire à Differdange, ou à M. Schumacher, notaire à Dippach.

VENTE DE VIN.

Jeudi, 23 du courant, vers deux heures de relevée, il sera, à la requête des héritiers Gretsch-Blick, de Remich, procédé à la vente aux enchères de 196 barils (20 foudres) de vins moitié de 1834 et moitié de 1835, à crédit et sous d'autres conditions très-favorables.

Remich, le 16 juin 1836.

SIBENALER, not.

VENTE D'UNE MAISON.

Le samedi, 25 du courant mois de juin 1836, à deux heures de relevée, le notaire soussigné vendra publiquement en son étude, au plus offrant et à crédit, une vaste Maison située en cette ville, rue du Nord, n°. 288, tenant aux propriétés de Jean-Pierre Gangler et de Thomas Muller, appartenant à M. François, ci-devant avocat à Luxembourg, actuellement propriétaire, demeurant à Bruxelles.

Luxembourg, le 11 juin 1836.

J. FUNCK, Not.

Jeudi, 23 juin courant, à neuf heures du matin, les héritiers bénéficiaires de défunt sieur Michel-Joseph Labbaye, vivant rentier à Luxembourg, feront vendre par adjudication publique, au comptant, tout le mobilier dépendant de la succession dudit défunt; et en outre un capital de 200 écus du pays, affecté sur bonne hypothèque.

MAJERUS, Notaire.

VENTE PAR ACTIONS

DE

SIX PROPRIÉTÉS.

UNE ACTION 20 FR. — POUR 120 FR. SEPT ACTIONS
DONT UNE ROUGE GAGNANT FORCÉMENT.

1° et 2° Deux grands et magnifiques PALAIS, à Vienne, d'une valeur de florins 1,292,500. V. de V.

3° La Terre et le Château de MERLHOF, en Styrie;

4° La Côte de FAAL, avec ses riches vignes, en Styrie; ensemble d'une valeur de fl. 382,000.

5° La Terre de ROSBACH, et la Dîme de 56 PROPRIÉTÉS, d'une valeur de fl. 216,500.

6° Les Vignobles de DORN, avec bâtimens d'économie, d'une valeur de fl. 130,000.

En outre 24,913 Gains en Numéraire de fl. 20,000, 10,000, 8000, 5000, etc., etc., V. de V.

LE TIRAGE SE FERA A VIENNE,

IRRÉVOCABLEMENT LE 3 SEPTEMBRE 1836,

SOUS LA GARANTIE DU GOUVERNEMENT.

Prix d'une Action 20 francs, pour 120 francs sept Actions dont une rouge, 15 Actions dont deux rouges, 240 francs.

Les Actions rouges gagnent forcément, et concourent à un tirage spécial de primes considérables, dont la terre de Merlhof est la principale.

On est prié de s'adresser, sans affranchir, soit pour recevoir des prospectus français ou des Actions, directement à

J. N. TRIER et Comp.,

Banquiers et Receveurs-généraux à Francfort s/M.

L'envoi des Actions et des Listes sera effectué franc de port.

VENTE DE FOIN ET REGAIN,

au château de Bettembourg.

Dimanche, 26 du mois de juin 1836, vers deux heures de relevée, madame Collart vendra en son château, à Bettembourg, à l'enchère et à crédit, la récolte en foin et regain de la présente année, dans les immenses prairies dépendant du domaine de Bettembourg.

Beträchtliche

Gras- und Grummet-Versteigerung, im Schlosse zu Bettembourg.

Am Sonntage, 26. des Monats Juni 1836, gegen zwei Uhr des Nachmittags, wird Madame Collart die diesjährige Ernte an Heu und Grummet, in den von dem Schlosse von Bettembourg abhängenden, anda gelegenen Wiesen, auf Borg, durch öffentliche Versteigerung verkaufen. Die Versteigerung wird im Schlosse zu Bettembourg statt haben.

A LOUER,

Pour entrer de suite en jouissance, un QUARTIER DE MAITRE au premier étage, avec écurie, etc., Marché-aux-Poissons, occupé en dernier lieu par M. le major d'artillerie Arnold. — S'adresser à M. Elter, Marché-aux-Fruits.

Luxembourg, le 7 juin 1836.

Zu vermietthen

Und gleich zu beziehen, ein Quartier für Herren, auf dem ersten Stock, mit Stallung, etc., auf dem Fischmarkt, lesthin bewohnt durch den Herrn Major der Artillerie Arnold. — Sich an Herrn Elter, auf dem Obstmarkt, zu wenden.

Luxemburg, den 7. Juni 1836.

Gras-Versteigerung.

Auf Ansehen der Dame Angélique Nouveau, Wittve Vescatore, Rentnerin, wohnhaft in Hofferdingen, wird ihr diesjährige Heurwachsthum durch öffentliche Versteigerung zugeschlagen wie folget, nemlich:

Jener auf Straßener Banne, am Sonntag, 26. laufenden Monats Juni, um zwei Uhr Nachmittags;

Jener auf Hofferdingen, Steinseler, Helmdinger und umliegenden Bännen, am Donnerstag, 30. selben Monats Juni, um zwei Uhr Nachmittags;

Jener auf Lintger Banne, im Königs-Brühl genannt, u. s. w., am Freitag, 1sten künftigen Monats Juli, Morgens um neun Uhr;

Und jener auf Merscher Bann, desselben Tages, um drei Uhr Nachmittags.

Nähere Auskunft hierüber ist beim Notar Majerus, in Luxemburg, zu erfahren.

Beträchtliche

Gras- und Grummet-Versteigerung,

zu Nöser, in der Behausung des Herrn Kaufsch.

Am Montage, 27. Juni 1836, um acht Uhr pünktlich des Morgens, werden die Syndiken des Falliments von Herrn Benand Schlobder, von Luxemburg, die Gras- und Grummeterte, in allen ihm zugehörigen Wiesen, auf den Bännen Nöser, Bivingen, Berchem, Krauthem und Lwinaen, auf Borg, den Meistbietenden zuschlagen lassen.

Immobilien-Versteigerung,

In Gefolg des Gesetzes vom 12. Juni 1816.

Am Montage, 27. des laufenden Monats Juni, gegen zehn Uhr Nachmittags, wird auf Ansehen des Herrn Joseph Johann Thies, Beamter der Accisen, ansezo wohnhaft zu Nollingen, sowohl in seinem persönlichen Namen, als gesetzlicher Vormund seines minderjährigen Kindes Julie, geboren mit seiner verstorbenen Ehefrau Beresta Schintgen, zum öffentlichen Verkauf, auf drei Jahre Borg, durch unterschriebenen Notar geschritten werden, von einem geräumigen Wohnhause, sammt Scheuer, Stallungen, alles mit Schiefeln gedeckt, und Platz, bekannt unter dem Namen von Grassch, gelegen im Dorfe Müllendorf, Gemeinde Steinsel; so wie auch von mehreren Gärten, Ackerländereien und Wiesen, gelegen auf den Bännen Steinsel, Müllendorf und Heisdorf, und von verschiedenen Ackerländereien, gelegen auf dem Banne von Hündorf, Kanton von Mersch.

Die Versteigerung wird zu Hündorf, in der Behausung des Herrn Michel Trausch, statt haben.

Mersch, den 17. Juni 1836.

J. L. Gutter, Notar.

Versteigerung einer schönen Wiese,

zu Merll.

Am Dienstage, 28. des laufenden Monats, um zwei Uhr des Nachmittags, wird auf Gesuchen des Freiherrn von Quart, von Bartringen, zur öffentlichen Versteigerung, auf Borg und unter sehr vorteilhaften Bedingungen, einer schönen, auf dem Merller Banne, im Ort genannt unterk Helfent, gelegenen Wiese, im Ganzen oder theilweise, geschritten werden.

Die Versteigerung wird bei dem Gastwirth Jungblut, in Merll, statt finden.

Sich, den 9. Juni 1836.

Motze, Notar.

MERCURIALES. — 2^{me} QUINZAINE DE MAI 1836.

NATURE DES DENRÉES.	PRIX MOYENS PAR RASÈRE,	
	Luxembourg.	Arlon.
Froment.....	6 93 1/2	0 00
Méteil.....	6 09	0 00
Seigle.....	0 00	0 00
Orge.....	4 76 1/2	0 00
Avoine.....	2 61 1/2	0 00
Pois.....	0 00	0 00
Farine de froment.....	0 60	0 00
Farine de seigle.....	0 00	0 00
Pommes-de-terre d'été.....	0 00	0 00
Idem d'hiver.....	0 00	0 00
Beurre, la livre des P.-B.....	0 68 1/2	0 00
Foin, les 100 livres des P.-B.....	3 00	0 00
Paille, id. id.....	1 95	0 00
Bois de hêtre, la corde.....	4 19	0 00
Id. de chêne.....	0 00	0 00